

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	SUFLATER01
Publication :	02/02/2026
Etablissement :	UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE
Lieu d'exercice des fonctions :	Faculté des Lettres
Section1 :	15 - Langues, littératures et cultures africaines, asiatiques ...
Composante/UFR :	UFR d'Etudes Arabes et Hébraïques
Quotité du support :	Temps plein
Date d'ouverture des candidatures :	02/02/2026
Date de clôture des candidatures :	23/02/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	30/01/2026

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :**

Contact administratif:	Mahi Fouzya
N° de téléphone:	0140462974
N° de fax:	00000000000
E-mail:	lettres-drh-spe-@sorbonne-universite.fr
Dossier à déposer sur l'application :	https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures :	SUFLATER01
Job profile :	Enseignement de la langue arabe : Traduction, Expression et compréhension, Pratique de la langue
Champs de recherche EURAXESS :	Other - Language sciences -

**Profil de poste pour le recrutement des
Attachées ou Attachés Temporaire d'Enseignement
et de Recherche (ATER)
Campagne d'emplois 2026**

**Les candidatures et le dépôt des dossiers sont dématérialisés et se font exclusivement
via l'application suivante : <https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr>.**

Les dossiers de candidatures saisis dans l'application ALTAIR ne seront pas examinés.

<input checked="" type="checkbox"/> Faculté des Lettres	<input type="checkbox"/> Faculté des Sciences et Ingénierie
Composante : UFR Etudes arabes et hébraïques	
Localisation : 1 Rue Victor Cousin, 75005 Paris	
Identification de l'emploi	
Numéro du profil : SUFLATER01	Section(s) CNU : 15
Quotité :	<input checked="" type="checkbox"/> 100% / <input type="checkbox"/> 50%
Durée du contrat :	Dates du contrat: Du 01/09/2026 au 31/08/2027
<input checked="" type="checkbox"/> 1 an / <input type="checkbox"/> moins d'un an	Nombre de postes à pourvoir :
2	
Profil	
Enseignement de la langue arabe : Traduction, Expression et compréhension, Pratique de la langue	
Euraxess Research Field	
Language sciences Literature	
Enseignement	
En DU, L1, L2 et L3 cours de traduction, pratique de la langue, expression et compréhension, en arabe standard, écrites et orales pour public francophone et arabophone.	
Contact enseignement	
<u>Directeur de l'UFR d'Etudes Arabes et Hébraïques, Eric Gautier : eric.gautier@sorbonne-universite.fr, ericgautier131@gmail.com.</u>	
Recherche	
L'ATER est incité à s'engager dans une recherche doctorale ou post-doctorale et à s'affilier auprès d'une des deux équipes d'accueil des enseignants chercheurs de l'UFR : CERMOM ou Orient-Méditerranée.	
Item « Projets de recherche » à renseigner par les candidates et candidats dans le dossier de candidature	
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	<input type="checkbox"/> Facultatif
Contact recherche	
<u>Directeur de l'UFR d'Etudes Arabes et Hébraïques, Eric Gautier : eric.gautier@sorbonne-universite.fr, ericgautier131@gmail.com.</u>	
Exposition aux risques professionnels	
<input checked="" type="checkbox"/> Non	

Consignes à respecter

L'enregistrement de votre candidature se fait conformément au calendrier prévisionnel à l'aide du lien suivant :
<https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr>

**La procédure de candidature est entièrement dématérialisée – Aucun dossier papier ne sera accepté
Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée selon le calendrier prévisionnel.**

Pièces à produire

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par le décret modifié n°88-654 du 7 mai 1988, au format PDF

Toutes les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français

- Une copie d'une pièce d'identité recto-verso avec photo lisible : carte d'identité ou passeport en cours de validité / titre de séjour (Pour les candidats retenus d'une nationalité étrangère nécessitant une autorisation de travail, le recrutement ne sera définitif qu'à l'obtention de cette autorisation) ;
- Un CV détaillé avec liste des publications ;
- Une copie du dernier diplôme obtenu ;
- Une copie de vos contrats d'ATER et de vos autres contrats de travail de la fonction publique ;

Les fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A de la fonction publique d'Etat et territoriale française, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur [Art. 2-1 et 5]

⚠ Les enseignants du 2nd degré stagiaires ou titulaires entrent uniquement dans cette situation

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum de trois ans renouvelable une fois pour un an

- Une copie de l'arrêté de nomination (pour les stagiaires) ou de titularisation dans la catégorie A et du dernier arrêté d'affectation ;
- L'inscription à la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, **ou** pour les titulaires du doctorat l'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur ;
- Pour les candidats retenus : une demande de détachement pour les titulaires ou de congé sans traitement pour les stagiaires.

Les enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaires d'un doctorat [Art. 2-3 et 7]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum de trois ans renouvelable une fois pour un an

- Une pièce attestant de votre qualité d'enseignant ou de chercheur pendant deux ans, après l'obtention du doctorat, dans un établissement étranger d'enseignement ou de recherche ;
- Une copie du diplôme de doctorat ou d'un titre ou diplôme équivalent.

Etudiant devant soutenir une thèse dans un délai d'un an [Art. 2-5 et 7-1]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum un an renouvelable une fois pour un an

- L'inscription à la préparation d'un doctorat ;
- L'attestation du directeur de thèse indiquant que la thèse sera soutenue dans un délai d'un an.

Titulaire du doctorat ou d'une habilitation à diriger les recherches s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur [Art. 2-6 et 7-1]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum d'un an renouvelable une fois pour un an

- Une copie du diplôme ;
- L'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service RH qui traitera votre dossier administratif

faculté des Lettres	lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr
faculté des Sciences et Ingénierie	sciences-drh-gestioncoEC@sorbonne-universite.fr